

<p style="text-align: center;">CONSEIL MUNICIPAL DU Mercredi 28 Mai 2014 A 20 heures</p>

Convocation du 23 mai 2014
Affichage du 03 juin 2014

Le **28 mai 2014 à 20 heures 00**, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Michel KOTOVTCHIKHINE, Maire.

Présents ou Représentés Messieurs et Mesdames les Conseillers Municipaux :

Michel KOTOVTCHIKHINE, Christine PICARD, Patrice VICART, Chantal RAVERDEAU, Marcel ROBIN, Philippe BLOT, Bernard SALOMEZ, Laurent BONNOTTE, Jean-Jacques GUILLOTOT, Françoise FAU, Bruno MAMERON, Robert GERMAIN, Michèle BONARDI, Florence TOUZEAU, Anne-Marie REGNERY, Nathalie PASCAULT, Betty MERCIER, Valérie LE VRAUX, Gérard PIESYK, Sonia ALLARD - CARREAU, Gilles DEMERSSEMAN, Catherine RAVIER-LETENDART, Nora BOUDJEMAA

Absent(s):

Excusé(s) :

Secrétaire de séance : Anne-Marie REGNERY

Le Maire fait lecture du compte-rendu du conseil municipal du 30 avril 2014. Tous les membres présents signent le registre.

- Enquête sur un projet de création d'élevage de volailles à Fontaines par la SCEA des Guillets.
- Désignation d'un correspondant défense.
- Transfert de crédits.
- Célébration d'un mariage : transfert de la salle des mariages dans la salle communale "Café Fournier" en raison de son accès difficile.
- Règlement cantine scolaire.
- Assainissement : réhabilitation réseau eaux usées (propriété GALLE, 9 rue Arrault et 2 ruelle du Moulin).
- Achat matériel pour le service technique : taille haie, débrousailluse, nettoyeur haute pression, remorque + réhausse et kit mulching.
- Balayage des rues : attribution du marché.
- Raccordement électrique d'une parcelle privée au "Gros Caillou".
- Questions diverses.

MAIRIE DE TOUCY**ENQUETE PROJET CREATION ELEVAGE DE VOLAILLES A FONTAINES
(DE 2014 38)**

Le Maire informe le conseil municipal d'une enquête publique pour une demande d'autorisation de construction de 2 bâtiments d'élevage de 1500 m² utiles d'exploitation d'un élevage totalisant 66 000 animaux équivalents volailles par la SCEA des Guillets sur la commune de Fontaines.

Un autre site d'élevage de 5 poulaillers comprenant 126 000 poulets existe déjà sur la commune de Fontaines au lieudit « Les Grands Champs » à environ 700 m du site envisagé, exploité par l'EARL du Bois des Bergeries.

Après débat,

Le Conseil Municipal, d'une part, émet l'avis suivant pour la demande d'installation classée concernant la demande d'exploiter un élevage de poulets :

Contre : 21 voix Abstention : 1 voix
Sonia ALLARD-CARREAU ne prend pas part au vote.

D'autre part, les membres du conseil émettent des réserves sur le plan d'épandage des engrais de ferme, sur l'état de la voirie communale non appropriée au tonnage des poids lourds et qui risque d'être dégradée par le passage journalier des camions, l'aspect sécurité routière et l'aspect environnemental.

Le Maire rappelle que des réserves avaient été émises lors de l'installation de 2 poulaillers en 2010 et il précise que lors d'un hiver rigoureux, il avait été appelé par les propriétaires demandant le déneigement pour le passage des camions approvisionnant les poulaillers.

DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE (DE 2014 39)

Le Maire expose qu'il y a lieu de désigner un correspondant Défense Nationale au sein du conseil municipal.

Créée par la circulaire du 26 octobre 2001, la fonction de correspondant défense répond à la volonté d'associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense et de développer le lien Armée-Population grâce à des actions de proximité.

Chaque commune de France désigne, parmi les membres du conseil municipal, un correspondant défense qui est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires dans la commune pour ce qui concerne les questions de défense et les relations Armée-Population.

Le correspondant défense relaie les informations relatives aux questions défense auprès du conseil municipal et des habitants de sa commune en les orientant, le cas échéant, vers les relais professionnels pouvant les renseigner sur les carrières militaires, le volontariat et la réserve militaire.

Après délibération, le Conseil Municipal,
DESIGNE à l'unanimité, Jean-Jacques GUILLOTOT en qualité de correspondant défense de la commune.

COMMUNE TRANSFERT DE CREDITS (DE 2014 40)

Le Conseil Municipal,

MAIRIE DE TOUCY

ACCEPTE, à l'unanimité, le transfert de crédits suivant sur le budget communal :

Dépenses d'investissement :

13912/040 Amortissement subventions régions	- 1 €
13931/040 Amortissement subventions DETR	- 1 €
2051/20 Concessions	+2 €

ASSAINISSEMENT : TRANSFERT DE CREDITS (DE 2014 41)

Le Conseil Municipal,

ACCEPTE, à l'unanimité, le transfert de crédits suivant sur le budget annexe "ASSAINISSEMENT" :

Recettes d'investissement :

2762/041 Créances droit à déduction de TVA	- 11593 €
2762/27 Créances droit à déduction de TVA	+11 593 €

TRANSFERT DE SALLE POUR LA CELEBRATION D'UN MARIAGE (DE 2014 42)

Vu la demande de déplacement de la salle des mariages dans un autre lieu plus accessible aux handicapés,

Considérant qu'un mariage doit être célébré le 22 octobre 2014 et que des personnes, en raison de leur santé et de leur fragilité physique, ne peuvent accéder à la salle des mariages (située à l'étage).

Considérant qu'une demande de dérogation a été adressée le 6 mai 2014 au Procureur de la République pour célébrer ce mariage dans un endroit plus accessible.

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance des recommandations du Procureur de la République d'Auxerre,

DECIDE, à l'unanimité, et après avis du Parquet, de transférer exceptionnellement la célébration du mariage du 22 octobre 2014 dans la salle communale "Café Fournier".

REGLEMENT CANTINE SCOLAIRE (DE 2014 43)

Vu la commission "affaires scolaires" du 28 avril 2014.

Françoise FAU, déléguée aux affaires scolaires, fait lecture du projet de règlement de la cantine scolaire des écoles maternelle et primaire, étudié en première lecture lors de la commission. Différentes modifications sont suggérées notamment :

- l'ajout du rôle éducatif du temps du repas qui vise à favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité et à créer un moment de détente.
- la modification du mode d'inscription pour les cas d'urgence.
- l'ajout d'une mesure dans la grille d'avertissements et de sanctions.
- demande de clarifications par Gilles DEMERSSEMAN et Catherine RAVIER-LETENDART sur les conditions et les précautions d'accueil des enfants allergiques dans le cadre d'un PAI (protocole d'accueil individualisé).

Après débat et vote (Pour : 22 voix, abstention : 1 voix)

Le Conseil Municipal,

MAIRIE DE TOUCY

ACCEPTE le règlement de la cantine scolaire, sous réserve de la prise en compte des remarques visées ci-dessus.

**ASSAINISSEMENT : REHABILITATION RESEAU EAUX USEES DIVERS
ENDROITS (DE 2014 44)**

Vu la commission "travaux voirie" du 21 mai 2014.

Après débat et vote à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

ACCEPTE la proposition de la SAUR pour la réalisation des travaux de réhabilitation du réseau des eaux usées suivants :

- | | |
|--|---------------|
| • Propriété de Mr GALLE (avenue Aristide Briand) | 763,00 € HT |
| • 2 ruelle du Moulin | 1 406,00 € HT |
| • 9 bis rue Arrault | 1 284,00 € HT |

Ces travaux seront imputés en section d'investissement.

ACHAT MATERIEL POUR LE SERVICE TECHNIQUE (DE 2014 45)

Vu la commission "travaux voirie" du 21 mai 2014.

Patrice VICART, adjoint à la voirie, explique qu'il a renégocié l'ensemble du matériel comme il lui avait été demandé lors de la commission travaux voirie et qu'il a pu obtenir une remise de plus de 1 200 € sur l'ensemble du matériel détaillé ci-après (ce qui lui a valu les félicitations de l'ensemble du conseil).

Après débat et vote à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

ACCEPTE l'offre d'EXPERT JARDIN pour l'achat des matériels suivants :

- | | |
|---|---------------|
| • Taille haie Stihl | 420.00 € HT |
| • Débroussailleuse Stihl | 540.00 € HT |
| • Nettoyeur HP ICA électrique mobile eau chaude | 970.00 € HT |
| • Remorque bois 2.5M | 899.00 € HT |
| • Réhausse grillagées | 358.33 € HT |
| • Plateau de coupe avec kit mulching | 3 190.00 € HT |

TOTAL HT	6 377.33 €
----------	------------

Ces achats seront imputés en section d'investissement

BALAYAGE DES RUES : ATTRIBUTION DU MARCHE (DE 2014 46)

Vu la commission "travaux voirie" du 21 mai 2014.

Patrice VICART, adjoint à la voirie, propose de retenir la proposition de MANSANTI TP, la mieux disante, pour le balayage mécanique des rues de la commune.

Après débat et vote à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

MAIRIE DE TOUCY

ACCEPTE la proposition de MANSANTI TP pour le nettoyage des caniveaux et le balayage mécanique des rues de la commune 7 fois par an pour un tarif forfaitaire de 780 € HT le passage (forfait journée compris déplacement et évacuation des déchets), ceci valable pour 3 ans.

RACCORDEMENT ELECTRIQUE D'UNE PARCELLE PRIVEE AU GROS CAILLOU (DE 2014 47)

Sonia ALLARD-CARREAU étant directement intéressée par la question, elle sort de la salle et ne prend part ni au débat, ni au vote.

Considérant le courrier en date du 27 avril 2014 de la famille CARREAU, propriétaire de 2 terrains cadastrés H 712 et H 711, sollicitant à la commune, le raccordement électrique de ces terrains en vue de leur viabilisation à la commune et la prise en charge financière de ce raccordement par un remboursement à la commune.

Vu les lois Solidarité et Renouvellement Urbain SRU et Urbanisme et Habitat UH,
Vu les dispositions des articles 4 et 18 de la loi du 10 février 2000 relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité et les textes d'application de 2007 et 2008.

Considérant que la collectivité compétente en matière d'urbanisme est débitrice de la contribution pour l'extension du réseau public de distribution d'électricité, en dehors du terrain d'assiette de l'opération à raccorder.

Après débat et vote (Pour : 22 voix),

Le Conseil Municipal,

ACCEPTE de prendre en charge la contribution financière pour l'extension du réseau public de distribution au lieudit "Le Grand Caillou" d'un montant de 3 972.02 € HT, soit 4 766.43 € TTC.

DIT qu'un titre sera émis aux propriétaires des parcelles cadastrées H 712 et H 711 d'un montant de 4 766.43 € TTC pour remboursement de l'extension électrique à la commune.

AFFECTE les crédits suivants au budget communal :

Dépenses de fonctionnement :

61523 voies et réseaux + 4 767 €

Recettes de fonctionnement :

70878 rembt de frais par d'autres redevables + 4 767 €

IMPRESSION BULLETIN MUNICIPAL : ATTRIBUTION DU MARCHE (DE 2014 48)

Vu la commission "communication" du 16 mai 2014.

Bruno MAMERON délégué à la communication propose de retenir l'offre la mieux disante de VOLUPRINT pour l'impression de 4 numéros du bulletin municipal en 2014/2015.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE l'offre de VOLUPRINT :

MAIRIE DE TOUCY

Couverture 4 pages, papier COUCHE BRILLANT 150 g/m², impression quadri recto/verso, intérieur 24 pages

- Tirage à 1800 exemplaires : 2 600 € HT

Couverture 4 pages, papier COUCHE BRILLANT 150 g/m², impression quadri recto/verso, intérieur 28 pages

- Tirage à 1800 exemplaires : 2 865 € HT

Bruno MAMERON fait part de l'avancement des publicités du bulletin municipal.

QUESTIONS DIVERSES

- Le Maire fait lecture du dernier conseil communautaire qui s'est déroulé à Mézilles le 7 mai 2014 et des résultats des élections suite aux assemblées générales du Syndicat Mixte de Puisaye et du Comité Syndical du Pays Puisaye Forterre.
- Sanitaires publics Place des Frères Genet : pas de demande de subvention au titre des amendes de police, celles-ci étant réservées au dossier « ville d'appui ».
- Demande de volontaires pour les commissions impôts directs par la DGFIP pour la commune et la communauté de communes Cœur de Puisaye. Sonia CARREAU a été désignée pour représenter la commission des impôts à la Communauté de Communes Cœur de Puisaye.
- Information sur l'enquête publique du PLUI.
- Sonia CARREAU sollicite la création d'un groupe de travail pour étudier le dossier « ville d'appui ». Le Maire lui répond que ce dossier sera vu en « toutes commissions » et indique qu'il faut prévoir une réunion prochainement.

Prochaines réunions et manifestations :

- | | |
|--------------------------------------|--|
| ❖ Jeudi 29 mai 2014 | 15 h 00 TROMBYONNE à la salle polyvalente (école de musique) |
| ❖ Dimanche 1 ^{er} juin 2014 | Championnat Bourgogne Motocross (toute la journée) |
| ❖ Jeudi 5 juin 2014 | 19 h 30 Commission bulletin municipal |
| ❖ Vendredi 6 juin 2014 | 19 h 00 AG du Foot |
| ❖ Samedi 7 et dimanche 8 juin 2014 | 20 h 45 Théâtre ACIT |
| ❖ Mardi 10 juin 2014 | 10 h 30 AG Aides ménagères |
| ❖ Samedi 14 juin 2014 | 19 h 00 Loto des employés territoriaux |
| ❖ Lundi 16 juin 2014 | 20 h 00 Conseil communautaire à Mézilles |
| ❖ Mercredi 18 juin 2014 | 14 h 30 à 20 h Fête de l'école de musique à la Glaudonnerie |
| | 19 h 00 Appel du juin rendez-vous au cimetière |
| ❖ Jeudi 19 juin 2014 | 19 h 00 Commission affaires scolaires |
| ❖ Vendredi 20 juin 2014 | A partir de 18 h 00 Kermesse de l'école maternelle |
| ❖ Samedi 21 juin 2014 | 16 h 00 AG du Vieux Toucy |
| | A partir de 19 h 00 fête de la musique Place des F. Genêt |

MAIRIE DE TOUCY

❖ Lundi 23 juin 2014	19 h 00 Commission travaux voirie
❖ Mercredi 25 juin 2014	20 h 00 Conseil Municipal
❖ Mercredi 2 juillet 2014	19 h 00 Toute commission (ville d'appui)
❖ Lundi 7 juillet 2014	16 h 00 Salle polyvalente : présentation des élus avec les agents de la commune

Plus de questions à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 heures 00.

DELIBERATIONS TRANSMISES AU CONTROLE DE LEGALITE :
ENQUETE PROJET CREATION ELEVAGE DE VOLAILLES A FONTAINES
(DE_2014_38)
DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE **(DE_2014_39)**
COMMUNE TRANSFERT DE CREDITS **(DE_2014_40)**
ASSAINISSEMENT : TRANSFERT DE CREDITS **(DE_2014_41)**
TRANSFERT DE SALLE POUR LA CELEBRATION D'UN MARIAGE
(DE_2014_42)
REGLEMENT CANTINE SCOLAIRE **(DE_2014_43)**
ASSAINISSEMENT : REHABILITATION RESEAU EAUX USEES DIVERS
ENDROITS **(DE_2014_44)**
ACHAT MATERIEL POUR LE SERVICE TECHNIQUE **(DE_2014_45)**
BALAYAGE DES RUES : ATTRIBUTION DU MARCHE **(DE_2014_46)**
RACCORDEMENT ELECTRIQUE D'UNE PARCELLE PRIVEE AU GROS
CAILLOU **(DE_2014_47)**
IMPRESSION BULLETIN MUNICIPAL : ATTRIBUTION DU MARCHE
(DE_2014_48)